

NOTICE TECHNIQUE POUR DEPOSER VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION 2018

Vous souhaitez initier ou poursuivre un ou plusieurs projets en Prévention et Promotion de la Santé (PPS) ou en Santé Environnementale (PSE) sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine ?

Comme indiqué dans la note de cadrage, une seule procédure est mise en place avec un dossier de demande de financement et un calendrier commun à l'ensemble du territoire.

CALENDRIER

	Date limite de réception des demandes
Vous souhaitez reconduire un projet déjà financé en 2017 par l'ARS ?	16-mars-18
Vous souhaitez proposer un nouveau projet ?	14-mai-18

LE DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Afin de formuler votre demande, vous trouverez ci-joint les supports Excel à compléter et à renvoyer accompagnés des pièces administratives fixées par le Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Afin de vérifier la complétude de votre dossier avant envoi à l'ARS, vous pouvez vous aider de l'onglet « Pièces à joindre » présent dans chaque support Excel.

ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS INSTRUIT

Vous trouverez :

- Une partie « organisme » (associatif ou autre) à compléter **1 fois**
- Une partie « projet 2018 » à compléter **pour chacun de vos projets**. Le bilan de ce dernier sera à transmettre en 2019 (Cf. onglets Fiches 6-1, 6-2, 6-3).
- Une partie « Bilan 2017 » au 31 décembre 2017 dans le cadre **d'un renouvellement de projet**

AVANT DE COMMENCER LA SAISIE DES FORMULAIRES

- **Pour bénéficier d'une subvention, vous devez obligatoirement disposer d'un numéro SIRET actif.** Si vous n'en avez pas, il vous faut le demander à la Direction Régionale de l'INSEE; Cette démarche est gratuite (annuaire des directions régionales sur <https://www.insee.fr/fr/accueil>)
- **Votre adresse sur le dossier de demande de subvention doit être la même que sur votre RIB et la fiche INSEE.** Pour vérifier cette concordance et télécharger la fiche INSEE : <http://avis-situation-sirene.insee.fr/jsp/avis-formulaire.jsp>
- **L'intégralité des supports Excel précités sont à sauvegarder sur votre poste informatique.**
- **Les supports Excel « organisme », « projet 2018 » et « bilan 2017 » devront exclusivement être transmis sous format dématérialisé.**

AU MOMENT DE LA SAISIE DES FORMULAIRES

- **Les champs encadrés de rouge sont obligatoires** et doivent être renseignés (au besoin par la valeur 0 pour les données chiffrées)
- N'oubliez pas **d'enregistrer votre formulaire une fois complété pour en conserver une copie** avant de procéder à l'envoi **uniquement par courriel**.

QUELLES PIÈCES DEVEZ-VOUS JOINDRE À VOTRE DEMANDE ?

	Association	Autre organisme
Partie "Organisme"	- Support « organisme » - RIB - Fiche INSEE - Derniers comptes approuvés (certifiés par l'expert-comptable ou validés par le CA ou l'AG) - Le dernier rapport d'activités - Les derniers statuts - La composition du bureau ou du conseil d'administration	/
Nouveau projet	- Support « Projet 2018 » - Attestation sur l'honneur signée	
S'il s'agit d'une demande de renouvellement	- Support « Projet 2018 » + attestation sur l'honneur signée ET - Support « Bilan 2017 » au 31/12/2017	

OÙ ADRESSER VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION ?

Vous êtes invités à déposer vos documents **uniquement sous format dématérialisé** à votre contact à l'ARS.

Votre action a lieu au niveau départemental ?

➔ Veuillez adresser votre demande au service (PPS ou PSE) de la Délégation Départementale concernée.

Votre action a lieu sur plusieurs départements voire l'ensemble de la région ?

➔ Veuillez adresser votre demande au Pôle régional concerné (PPS ou PSE) avec une copie pour chaque service de la Délégation Départementale concernée.

Suite à votre envoi, un courriel confirmant la bonne réception de votre demande vous sera adressé.

Département	Adresse de contact PPS	Adresse de contact PSE
Charente	ars-dd16-pps@ars.sante.fr	ars-dd16-sante-environnement@ars.sante.fr
Charente-Maritime	ars-dd17-pps@ars.sante.fr	ars-dd17-sante-environnement@ars.sante.fr
Corrèze	ars-dd19-sante-publique@ars.sante.fr	ars-dd19-sante-publique@ars.sante.fr
Creuse	ars-dd23-sante-publique@ars.sante.fr	ars-dd23-sante-publique@ars.sante.fr
Dordogne	ars-dt24-projets-pps@ars.sante.fr	ars-dd24-sante-environnement@ars.sante.fr
Gironde	ars-dd33-sante-publique@ars.sante.fr	ars-dd33-sante-publique@ars.sante.fr
Landes	ars-dd40-sante-publique@ars.sante.fr	ars-dd40-sante-publique@ars.sante.fr
Lot-et-Garonne	ars-dd47-pps@ars.sante.fr	ars-dd47-pps@ars.sante.fr
Pyrénées-Atlantiques	ars-dd64-projets-pps@ars.sante.fr	ars-dd64-projets-pps@rs.sante.fr
Deux-Sèvres	ars-dd79-pps@ars.sante.fr	ars-dd79-pps@ars.sante.fr
Vienne	ars-dd86-pps@ars.sante.fr	ars-na-projets-pse@ars.sante.fr
Haute-Vienne	ars-dd87-sante-publique@ars.sante.fr	ars-dd87-sante-publique@ars.sante.fr
Régional	ars-na-projets-pps@ars.sante.fr	ars-na-projets-pse@ars.sante.fr

Toutes ces informations sont récapitulées sur le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine à l'adresse ci-dessous :

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/campagne-de-financement-2018-des-projets-lies-la-prevention-promotion-de-la-sante-sante>